



plafond tâché par moisissures

Par **pean**, le **01/05/2011** à **22:41**

bonjour,

Nous sommes locataires d'une maison depuis septembre 2009 et avons repeint entre autres le plafond de la salle de bains. Depuis 2 mois nous constatons des traces noires de moisi au plafond (surtout dans les coins, ainsi qu'une tache rosée ressemblant à une tache d'humidité. Il existe une petite bouche d'aération au plafond, mais aucun système de ventilation dans la maison...

Devons-nous faire une déclaration à notre assurance, ou est-ce l'assurance du propriétaire qui est compétente ?

Nous vous remercions par avance de votre aide.

Par **Domil**, le **01/05/2011** à **22:48**

Déclaration pour quoi ? Vous avez un dégat des eaux ?

Il faut mieux aérer et chauffer la salle de bain.

Par **pean**, le **02/05/2011** à **09:16**

gros malin, ça je ne l'aurais pas trouvée toute seule....

la salle de bains est chauffée (2 radiateurs) et aérée (2 fenêtres) tous les jours.....

[b]Qui est compétent en terme d'assurance ?[s]/[s]/[b]